



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-047-2024-03

PUBLIÉ LE 22 MARS 2024

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Ile-de-France /

IDF-2024-03-22-00002 - Arrêté potant ouverture des concours externe et interne d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'état, branche route et bases aériennes au titre de l'année 2024 (2 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'équipement et de l'aménagement
d'Ile-de-France

IDF-2024-03-22-00002

Arrêté portant ouverture des concours externe et
interne d'agents d'exploitation principaux des
travaux publics de l'état, branche route et bases
aériennes au titre de l'année 2024



ARRÊTÉ N° DRIEAT-IDF-2024-250

portant ouverture au titre de l'année 2024 des concours externe et interne pour le recrutement d'Agents d'Exploitation Principaux des Travaux Publics de l'État, branche « routes, bases aériennes » organisés par la Direction des routes d'Île-de-France

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2023-1410 du 30 décembre 2023 portant statut particulier du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté n° IDF-2022-07-19-00005 du 19 juillet 2022, portant délégation de signature à Madame Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, en matière administrative ;

Vu la décision DRIEAT-IDF n° 2023-1062 du 29 février 2024 , portant subdélégation de signature en matière administrative pour le compte du préfet de la région d'Île-de-France ;

ARRÊTE

Article 1 : Un concours externe et un concours interne pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État sont ouverts au titre de l'année 2024 à la Direction des routes d'Île-de-France.

Article 2 : Madame Sophie DUPAS, directrice adjointe exploitation et entretien, des routes d'Île-de-France est nommée présidente du jury pour les concours externe et interne pour le recrutement d'agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État, branche

Tél : 01 46 76 87 58/ 88 28

Méi : bfcg.sgd-dirif.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr

15 rue Olof Palme, 94046 CRÉTEIL

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

« routes, bases aériennes » organisés par la Direction des routes d'Île-de-France au titre de l'année 2024.

Article 3 : La date des épreuves d'admissibilité des concours externe et interne est fixée au 11 juin 2024. La date limite d'inscription aux concours externe et interne est fixée au 10 mai 2024.

Article 4 : Le nombre et la répartition des postes offerts aux concours externe et interne au titre de l'année 2024 seront communiqués ultérieurement.

Article 5 : L'organisation matérielle du concours est confiée conjointement au Centre de valorisation des ressources humaines de Paris et au Bureau de la formation, des concours et du recrutement de la Direction des routes Île-de-France.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Créteil, le 22 mars 2024

Pour le préfet et par subdélégation,

***Le directeur régional
et interdépartemental adjoint,
directeur des routes d'Île-de-France***

signé

Jacques SALHI